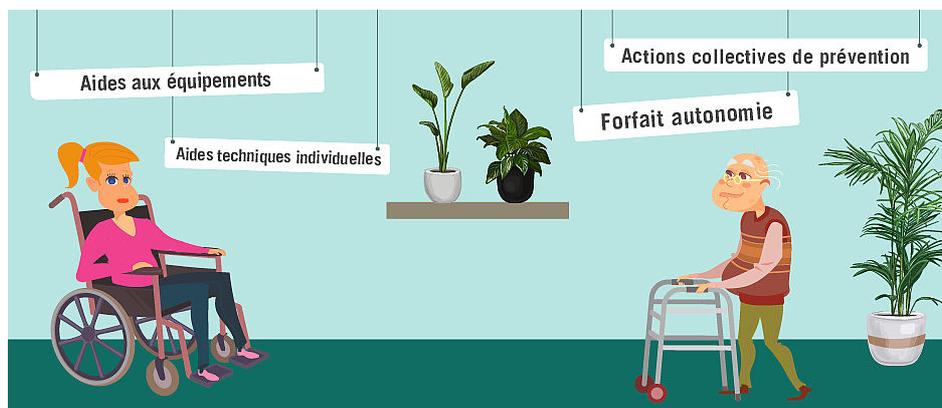


SENIOR

Votre interlocuteur : Vienne Autonomie Conseils

Vienne Autonomie Conseils est un service gratuit, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage et des professionnels.



Des réponses à vos besoins avec Vienne Autonomie Conseils (VAC)

Le maintien à domicile

Vous souhaitez rester à domicile tout en étant accompagné pour faciliter les tâches de la vie quotidienne et être en sécurité, vous pouvez être écouté, informé et conseillé pour toutes questions relatives :

- > aux services d'aides et de soins à domicile
- > au portage des repas
- > à la téléalarme
- >

[Consulter l'annuaire Vienne Autonomie Conseils](#)

Les aides mobilisables pour les personnes

Vous pouvez obtenir des informations et être conseillé sur l'accès aux aides suivantes :

- > L'allocation personnalisée d'autonomie
- > L'amélioration de l'habitat
- > Les dispositifs spécifiques en sortie d'hospitalisation

[Consulter l'annuaire Vienne Autonomie Conseils](#)

Les structures d'accueil et d'hébergement

Vous êtes un senior ou un membre de la famille et vous vous questionnez sur les structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées, vous pouvez être écouté, informé et conseiller pour toutes questions relatives :

- > aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- > aux Résidences Autonomie
- > aux hébergements temporaires
- > à l'accueil de jour

[Consulter l'annuaire Vienne Autonomie Conseils](#)

Dans chaque MDS ou MDS de proximité, un professionnel Vienne Autonomie Conseils sera présent pour :

- > évaluer les besoins des situations individuelles rencontrées, rechercher et proposer des solutions adaptées en se déplaçant à domicile
- > assurer une coordination de tous les dispositifs existants
- > organiser et mettre en place des actions collectives d'information et de prévention

[Consulter l'annuaire Vienne Autonomie Conseils](#)

ANNUAIRE DE VIENNE AUTONOMIE CONSEILS

Besoin de réponses à vos questions sur le maintien à domicile, les aides d'équipements, les structures d'hébergement et d'accueil, etc. ? Vienne Autonomie Conseils est là pour vous répondre.

CARTE DE VIENNE AUTONOMIE CONSEILS

Simple d'utilisation, la carte interactive du Département de la Vienne vous permet de découvrir la permanence de Vienne Autonomie Conseils la plus proche de chez vous en cliquant directement sur l'un de ces icônes ou en indiquant votre adresse dans le moteur de recherche.

Bonne navigation !

Un site internet "Pour les personnes âgées"

Le portail national et officiel vous aide à vous orienter sur la perte d'autonomie de vos parents ou de vos proches :

- > Une information complète pour faire face à une situation de perte d'autonomie : conseils, démarches, adresses, interlocuteurs
- > Un annuaire national : les points d'information locaux dédiés aux personnes âgées, les établissements et les services médicalisés en France
- > Un simulateur pour évaluer le montant du reste-à-charge en EHPAD



Consulter le site <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>



Besoin d'un complément d'information ?

Les conseillers de Vienne Infos Sociales sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Vienne Infos Sociales est un service du Département de la Vienne.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 66 00